



## ETAPE : NISMES - GROTTES DS NEPTUNE - PETIGNY – COUVIN

KM 11,9 – Dénivelés ↑378 et ↓353 m – IGN 58 5/6 – 57 7/8

Dos à l'église St-Lambert de Nismes, traverser la rue Bassidaine pour prendre, en face, la rue Vieille-Eglise, en laissant le pont enjambant l'Eau Noire (son étrange appellation est liée aux tons foncés des roches schisteuses qui forment son lit) sur la gauche.


Ignorer la petite ruelle qui part sur la gauche et tourner, ensuite, à gauche dans la rue d'Avignon qui longe, à droite, la maison des Baillis. Au fond, se voit la résurgence de l'Eau Noire.

### LA RESURGENCE DE L'EAU NOIRE

Point de résurgence de l'Eau Noire, dont une partie du cours s'engouffre aux Grottes de Neptune, anciennement dites de "l'adugeoir" (" Nom régional de point de disparition totale d'eaux courantes ou d'eaux ruisselantes temporaires, dans les profondeurs de massifs rocheux fissurés, spécialement de massifs calcaires. L'adugeoir implique la permanence de l'action absorbante, à l'égard d'eaux courantes " - VMR). Les celtes avaient baptisé cet endroit : NEM, plus tard latinisé sous la forme de : NEMAUS. Le mot signifiait : le ciel, ou le sacré, ou encore le lieu sacré, à cause de cette résurgence qu'ils prenaient pour une source bénie des dieux, avec son eau pure qui ne gelait jamais et ne se tarissaient pas non plus. Cette résurgence constitua longtemps le centre du village, avec la maison des baillis, les ruines de l'ancienne église fortifiée, le presbytère, etc. Pendant près de 500 ans, une brasserie fonctionna ici même. Elle puisait elle aussi son eau dans la résurgence. Aujourd'hui, cette résurgence est un bras secondaire de l'Eau Noire, le bras principal passant par Petigny. Mais il n'en fut pas toujours ainsi, en effet, le bras de Petigny se trouvait parfois à sec lors d'été secs, les eaux s'engouffrant à l'adugeoir des grottes de Neptune. Un captage en amont de l'adugeoir permet de maintenir un débit correct vers Petigny. C'est sans doute grâce à la résurgence de l'Eau Noire que naquit le village de Nismes.

### LA MAISON DES BAILLIS





Dans le plus ancien quartier de Nismes et proche de la résurgence de l'Eau Noire, s'élève, au pied de son ancienne église, la maison des Baillis de la châtellenie de Couvin.

Les Baillis étaient, sous l'Ancien Régime, les officiers de justice, délégués du Prince-Evêque et détenteurs de l'argent des impôts...jusqu'en 1745. C'est probablement vers 1408, suite à l'invasion bourguignonne et à la destruction du château-fort, qu'on construisit sur le même emplacement une maison en pierres qui devait loger le premier Bailli, Jehan d'Avignon. Bien d'autres vont lui succéder (<http://www.pnvh.be/>)

Anecdote : Les cartographes de Louis XIV, venu sur les lieux pour l'établissement de leur carte, ont mal compris le paysan qui leur désignait l'endroit de la résurgence d'Avignon, du nom d'un des seigneurs bailli et l'on donc nommée : résurgence du pont d'Avignon, en référence au célèbre pont provençal.

Revenir sur ses pas et tourner à gauche. Monter les escaliers au niveau de la maison des Baillis, dans la rue Vieille-Eglise. Tourner à gauche vers la vieille tour et prendre l'escalier qui monte sur la gauche. Passer devant les ruines de la vieille église de 1606.

A l'Y, prendre à gauche la sente qui monte dans les bois (attention : par temps humide, les pierres peuvent être glissantes). Sur la gauche, un des 3 fondrys de Mousty. A l'Y, tourner à droite (GR) et, à l'Y suivant, tourner à droite dans les bois.


Au T, tourner à gauche, sur un chemin empierré et, après le coupe-feu, tourner à droite. Longer le Matricolo, impressionnant abanquet. Marcher environ 1 kilomètre sur ce chemin (ignorer les chemins de traverse) jusqu'au T, en face de la Fosse Alwaque. Tourner à gauche en négligeant quelques mètres plus loin les chemins de traverse. Une centaine de mètres plus loin tourner à droite.

**KM 2,6** – A la jonction avec une route empierrée ; tourner à droite. A l'Y, prendre la branche de gauche et, à l'Y suivant, tourner également à gauche, en laissant filer le GR. Continuer sur ce chemin. Tourner à gauche vers la route et à celle-ci prendre à droite.

**KM 3,5** - Un peu plus loin, la rue des Monts tourne à droite. (PS : les distances du descriptif suivant sont très courtes). Dans le tournant, tourner à gauche sur un parcours didactique. A l'arbre téléphone, monter à gauche en négligeant le chemin qui descend à droite. Au sommet, un chemin part sur la gauche : poursuivre tout droit, en descente. A l'Y, tourner à droite. Lorsque le chemin amorce une descente plus prononcée, une sente part à droite : continuer à descendre tout droit.

A un sentier qui surplombe l'Eau Noire, tourner à droite (à gauche, l'entrée des Grottes de Neptune) sur un sentier aménagé avec des garde-fous. Ignorer les sentes qui descendent à gauche et poursuivre jusqu'à deux dolines, l'un imposant à gauche, l'autre modeste à droite.





Tourner à gauche et contourner la doline de gauche. Le sentier passe entre des blocs rocheux. Après ceux-ci, tourner à gauche et, peu après, à droite. Suivre le chemin jusqu'à la route en contrebas.

**KM 4,4** - Se diriger à gauche vers le parking et l'entrée des Grottes de Neptune

## GROTTE DE NEPTUNE

[www.grottesdeneptune.be](http://www.grottesdeneptune.be)

Cette grotte fut découverte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Depuis toujours, les habitants de Petigny l'ont appelée « Grotte de l'Adugeoir ». Le nom de « Grottes de Neptune » n'est apparu que vers 1972. L'Eau Noire s'engouffre par les fissures du calcaire et parcourt la grotte sur plusieurs centaines de mètres avant de disparaître dans un siphon que personne n'a réussi à franchir à ce jour. L'Eau Noire resurgit à l'air libre, à Nismes, après avoir accompli un trajet souterrain de près de trois kilomètres. La visite de la grotte dure environ 45 minutes. Elle débute par un parcours pédestre dans les deux étages supérieurs aux très belles concrétions et se poursuit en bateau, durant vingt minutes, sur la rivière souterraine dans la partie inférieure. Elle se clôture en par un spectacle « sons et lumières » (Géologie & Tourisme).

Sur la gauche, se trouvent la billetterie et le centre de restauration des grottes un peu plus loin. Devant une barrière, prendre les escaliers à gauche qui débouchent sur un sentier aménagé (garde-fous) et, en haut, au T (quasi face à un pylône), tourner à droite. L'Eau Noire se trouve en contrebas à droite. Poursuivre tout droit sur le chemin qui descend vers l'entrée des Grottes de Neptune, dans le tournant du chemin d'accès aux grottes depuis la billetterie. Continuer tout droit sur le chemin de terre qui entre dans le bois. Continuer sur ce chemin. En contrebas, un camping.


**KM 5,9** - Le chemin, après avoir serpenté dans les bois, rejoint, dans un tournant, la rue des Monts : tourner à droite. Laisser les routes à gauche (Chemin de Notre-Dame de Foy et Les Petits Monts) ainsi que le chemin qui part à droite vers le camping : poursuivre sur la route jusqu'à la N99 (rue Général de Monge) à Petigny.

**KM 6,7** - La traverser et poursuivre en face (librairie/épicerie), Place Saint Victor, vers l'entrée de l'Eglise. Continuer la rue jusqu'au carrefour et tourner à droite. Traverser deux carrefours consécutifs et poursuivre tout droit (petite rue Plouy).

## PETIGNY

Petigny est dénommé « village de pierres et d'eau », en raison de sa situation géographique : sur de très nombreuses sources et des petits cours d'eau, au fond d'une vallée creuse enfermée par des roches calcaires.





Prendre la première rue à gauche, qui monte fortement et, au terme de celle-ci, les escaliers à droite qui montent dans le bois, suivis par un chemin qui monte également assez fort dans le bois. Ignorer le chemin à gauche et poursuivre sur le chemin principal qui, après la pointe du Fondry Jean Cosse, bifurque sur la gauche.

A la sortie du petit bois, prendre à droite un large chemin herbeux et, un peu plus loin, à l'Y, prendre encore à droite. Continuer sur ce sentier, en délaissant les chemins de gauche. Passer une barrière interdisant l'accès aux véhicules et poursuivre tout droit dans le bois (ignorer le chemin à droite).

**KM 8,1** - Le chemin rejoint une route : tourner à gauche sur celle-ci, rue de la Suédoise, et la suivre jusqu'à la nouvelle autoroute. Tourner à gauche en direction du pont. Le traverser à droite et suivre la rue du Hestreux vers Couvin. La rue rejoint la rue des Calvaires que l'on poursuit tout droit. La rue débouche sur une petite place avec deux chapelles (dont l'une de 1671). Continuer tout droit sur la rue des Calvaires et, au bout de celle-ci, au rond-point, continuer sur la deuxième à droite, rue Albert Collard.

**KM 10,6** - Au rond-point suivant, descendre à gauche (rue A. Collard) en direction de l'Eglise Saint-Germain et continuer tout droit, toujours rue A. Collard, en longeant l'église. Quelques mètres plus loin, à droite, les anciennes Halles de 1737 : continuer tout droit, par la petite venelle, et descendre les deux volées d'escaliers.

A la rue, tourner à droite et, ensuite, à gauche, au-dessus de l'Eau Noire. Tourner à droite, après le pont, pour brièvement longer l'Eau Noire. Traverser la place tout droit, en direction de la gare. Aux feux de signalisation, la gare se trouve en face, à gauche.

## COUVIN

La ville est mentionnée pour la première fois en 872 sous le nom de "Cubinium", son territoire est alors occupé par les moines de Saint-Germain-des-Prés. Elle fit ensuite partie du comté de Hainaut de 996 à 1096,

Le 16 juin 1096, le Prince-évêque de Liège Otbert achète Couvin et toutes ses dépendances à Baudouin II de Hainaut pour financer son départ en croisade. Couvin devient ainsi une des 23 Bonnes Villes de la principauté de Liège, située dans le quartier de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Elle devient alors également capitale de sa châellenie regroupant la commune actuelle et Nismes (aujourd'hui dans la commune de Viroinval) et dont on fait mention pour la première fois en 1218. La châellenie délimite le territoire à l'extrême sud-ouest de la Principauté de Liège par ses frontières avec le comté de Hainaut et la France. La charge de châtelain revient au seigneur de Chimay jusqu'en 1565, année durant laquelle, le Prince-Evêque la rachète et la délègue à un bailli.

Aux XIIIe et XIVe siècles, Couvin participe activement aux luttes sociales qui agitent la principauté, ce qui lui vaudra d'être incendiée en 1408 lors de la





révolte des villes contre l'évêque Jean de Bavière. Elle fait partie des signataires de la Paix de Fexhe en 1316.

En 1554, la ville est assaillie et brûlée une nouvelle fois puis occupée durant cinq ans par les troupes du roi de France Henri II[3] . Au XVIIe siècle, la ville étant située sur le lieu de passage, elle souffrira notamment des ravages causés par des mercenaires engagés par les Espagnols. Le Grand Condé prend la ville en 1643. En 1673, elle est de nouveau occupée par les Français qui démantèlent le château fort. Ils l'occupent encore en 1696, 1707, 1711 et 1747.

Le 12 mai 1793, Couvin devint française et fit partie du département des Ardennes. En 1815, au Second Traité de Paris, elle fut rattachée au Royaume des Pays-Bas en même temps que Mariembourg, Fagnolle, Bouillon et Philippeville.

Durant le Moyen Âge, Couvin possède sa foire et son marché franc, ainsi qu'une halle. L'activité principale est à l'époque le travail du fer. L'annexion par la France en 1793 favorise la prospérité de la ville dont les forges alimentent alors les fabriques de canons. C'est d'ailleurs à Couvin que fut construit le premier haut-fourneau à coke d'Europe.

Lors de la révolution belge, le 26 septembre 1830, les volontaires Couvinois unis à ceux de Binche, Fontaine-l'Evêque et de Gosselies attaquent les Hollandais à Vilvorde et les poursuivent jusque Epegem. Suite à cela, la ville reçut comme 95 autres villes et villages belges, le 27 septembre 1832, des mains du Roi Léopold 1er un drapeau d'honneur portant en lettres d'or A la commune de Couvin. La patrie reconnaissante.

